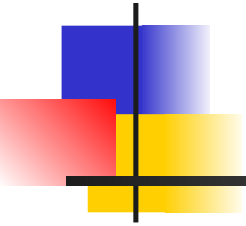


Démocratie(s): Quelles réalités ? Quels avenir ?



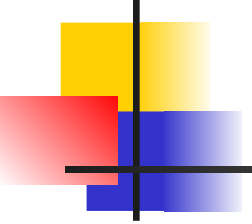
Bernard TEPER
Co-animateur du Réseau
Education Populaire(REP)
Membre du conseil scientifique
d'ATTAC

Qu'est-ce la démocratie ?

(1)

- La bataille autour de la démocratie est aussi ancienne que la lutte politique.
- La Grande Révolution française avait engagé le débat moderne qui continue aujourd'hui.
- Un régime politique dans lequel le peuple a le pouvoir.
- « Gouvernement du peuple, par le

Qu'est-ce la démocratie ? (2)



- Dès la Révolution française, le débat a lieu entre les partisans de la démocratie et ceux du système représentatif ou délégataire, ces derniers ont été et sont toujours contre la démocratie et pour le pouvoir de la propriété lucrative.

Aristote pour le tirage au sort



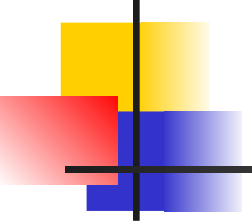
- « Il est démocratique que les magistratures soient attribuées par le sort, et oligarchique qu'elles soient électives », selon **Aristote**.
- L'utilisation du tirage au sort fut discutée durant la Révolution française. Ainsi, à la séance de la convention nationale du vendredi 10 mai 1793, **François Xavier Lanthenas**, commente: "Quelques personnes, frappées des justes reproches à faire à tous les modes d'élire employés jusqu'à présent, n'ont pas fait de difficulté de proposer sérieusement le sort pour décider de toutes les élections ».



LOCKE (1632 - 1704)

«Ainsi l'herbe que mon cheval mange, les mottes de terre que mon valet a arrachées, et les creux que j'ai faits dans les lieux auxquels j'ai un droit commun avec d'autres, **deviennent mon bien et mon héritage propre, sans le consentement de qui que ce soit**». (Traité du gouvernement civil, 1690)

Locke a eu une grande influence. Il a théorisé le passage du droit d'usage des communs au droit de propriété exclusive. Ceci a permis de justifier la colonisation de



Rousseau (1712 - 1778)

« **Le souverain**, qui n'est qu'un être collectif, **ne peut être représenté que par lui-même** ; le pouvoir peut bien se transmettre, mais non pas la volonté. »

« **La souveraineté ne peut être représentée**, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté ne se représente point ; ...



Rousseau (suite)

(suite) ... elle est la même ou elle est autre ; il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires ; ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle ; ce n'est point une loi.»



Sieyes (1746 - 1836)

« Le peuple (...) dans un pays qui n'est pas une démocratie (**et la France ne saurait l'être**), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants ».

« C'est pour l'utilité commune qu'ils se nomment **des représentations bien plus capables qu'eux-mêmes de connaître l'intérêt général, et d'interpréter à cet égard leur propre volonté**. L'autre manière d'exercer son droit à la formation de la loi est de concourir soi-même immédiatement à la faire. **Le concours médiat désigne le gouvernement représentatif. La différence entre les deux systèmes politiques est énorme.** » (discours du 7 septembre 1789).



Sieyes (suite)

- « La France ne doit pas être une démocratie, mais un régime représentatif. Le choix entre ces deux méthodes de faire la loi, n'est pas douteux parmi nous. D'abord, la très grande pluralité de nos concitoyens n'a ni assez d'instruction, ni assez de loisir, pour vouloir s'occuper directement des lois qui doivent gouverner la France ; ils doivent donc se borner à se nommer des représentants. (...) Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ...



Toujours Sieyes (3)

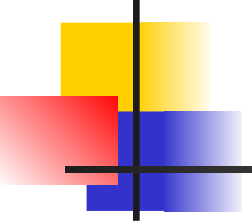
- ... ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants. » (« Sur l'organisation du pouvoir législatif et la sanction royale », in Les Orateurs de la Révolution française. Les Constituants, Tome I, Paris, Gallimard, 1989, p. 1025 et 1027)



Jean-Joseph Mounier (1758 - 1806)

« Si tous les pouvoirs émanent du peuple, **il importe à sa félicité qu'il n'en ait pas l'exercice** ».

« **Le pouvoir législatif ne doit pas être confié à des hommes sans fortune**, qui n'auraient ni assez de lumières pour s'occuper avec succès du bien général ; ...



Jean-Joseph Mounier (suite)

... mais, **par la représentation, il s'établit des liens de fraternité entre les riches et ceux qui sont forcés de travailler pour leur subsistance.** Les premiers ont intérêt à mériter les suffrages des autres ; ils cherchent à se concilier l'opinion publique. »



Condorcet (1743 - 1794)

« Faut-il que pour toutes les lois **il soit ouvert au peuple un moyen légal de réclamation**, qui nécessite un nouvel examen de la loi ? Faut-il que le peuple ait un moyen légal et toujours ouvert de parvenir à la réforme d'une constitution qui paraîtrait avoir violé ses droits ? Faut-il enfin qu'une constitution soit présentée à l'acceptation immédiate du peuple ? »



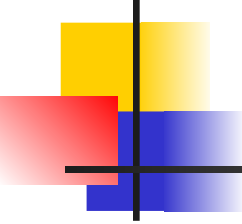
Encore Condorcet(2)

" L'ordre social n'aura vraiment atteint le degré de perfection auquel on doit tendre sans cesse qu'à l'époque où aucun article de lois ne sera obligatoire qu'après avoir été soumis immédiatement à l'examen de tout individu membre de l'Etat."



Qu'est-ce la démocratie selon Condorcet?

- Les quatre conditions de la démocratie selon Condorcet :
information à tous les citoyens sur tous les médias possibles, **débat** raisonné entre les propositions, **suffrage universel** et enfin, pouvoir donné aux électeurs d'intervenir y compris en cours de mandat des élus : **référendum** d'initiative populaire, référendum révocatoire, etc ...



Robespierre (1758 - 1794)

« Partout où le peuple n'exerce pas son autorité, et ne manifeste pas la volonté par lui-même, mais par des représentants, **si le corps représentatif n'est pas pur et presque identifié avec le peuple**, la liberté est anéantie. »



Lénine et la démocratie

- « La démocratie (bourgeoise), c'est la possibilité pour les opprimés de choisir, tous les quatre ou cinq ans, leurs oppresseurs. »
« La démocratie ce sera quand les cuisinières pourront être chefs d'Etat. »



Quelques réflexions complémentaires (1)

- "Quand une fleur pousse dans mon jardin, c'est un fait politique." MAIAKOWSKY
- " Un peuple est d'autant plus démocratique que la délibération, que la réflexion, que l'esprit critique jouent un rôle plus considérable dans la marche des affaires publiques." DURKHEIM



Quelques réflexions complémentaires (2)

« Le monde politique est le lieu de deux tendances de sens inverse : d'une part, il se ferme de plus en plus complètement sur soi, sur ses jeux et ses enjeux ; d'autre part, il est de plus en plus directement accessible au regard du commun des citoyens, la télévision jouant un rôle déterminant dans les deux cas. » BOURDIEU



Quelques réflexions complémentaires (3)

- **La confiscation technocratique**
- Les instances délibératives ne sont plus, dans le meilleur des cas que des chambres d'enregistrement de décisions prises ailleurs par des organismes non représentatifs. La séparation des pouvoirs, inscrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme, se transforme en une concentration du pouvoir entre les mains de technocrates sans le moindre mandat électif et hors de tout contrôle démocratique.

Jean-Claude Coiffet



Quelques réflexions complémentaires (4)

- L'illusion de la démocratie dite "participative"
- Il est illusoire de penser que la vie associative est une expression directe des citoyens. Là aussi la parole des associations est celle des responsables (Président ou bureau) dont la désignation n'offre souvent aucune garantie démocratique. C'est particulièrement vrai justement pour les associations d'intervention para-politique. Créées par un individu ou un groupe d'amis qui ensuite font de la retape pour avoir des troupes, il serait inconcevable et même inélégant de remettre en cause le pouvoir des créateurs.



Quelques réflexions complémentaires (5)

De plus, même si au sein de telle ou telle association, les règles démocratiques élémentaires sont respectées, elle ne saurait représenter que ses adhérents (souvent très peu nombreux) et non la population au nom de laquelle elle prétend parler (voir par ex. les associations de quartier). Un tel système reviendrait en fait à ce que les partis politiques parlent au nom des citoyens sans jamais qu'ils se présentent devant les électeurs.

JC.Coiffet



Lien entre propriété et démocratie

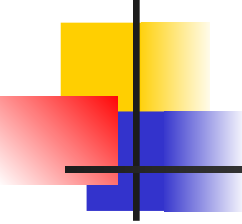
Ugo Mattei : « Il s'agit donc de dévoiler, de dénoncer et de dépasser le paradoxe hérité de la tradition constitutionnelle libérale : **celui d'une propriété privée davantage protégée que la propriété collective.** »



La démocratie dans tous ses états (1)

- Avant de présenter la démocratie dans l'entreprise, sachons que les démocraties politique et sociale ont déjà une histoire.
- La démocratie politique pour une petite minorité d'hommes à Athènes, pour tous les hommes grâce à la Révolution française, et pour l'ensemble du genre humain en 1946 (la France à la traîne sur ce point). Approfondissement de la démocratie politique jusqu'au milieu des années 1950, recul régulier ensuite.

Pierre Mendès-France
(discours contre les « Traîtés de Rome »,
1957)



« Le projet du marché commun, tel qu'il nous est présenté, est basé sur le libéralisme classique du XXe siècle, selon lequel la concurrence pure et simple règle tous les problèmes. **L'abdication d'une démocratie peut prendre deux formes**, soit elle recourt à une dictature interne par la remise de tous les pouvoirs à un homme "providentiel", soit à la délégation de ses pouvoirs à une autorité extérieure laquelle au nom de la technique exercera en réalité la puissance politique, car au nom d'une saine économie on en vient aisément à dicter une politique monétaire, budgétaire, sociale,



La démocratie dans tous ses états (2)

- La démocratie sociale des assurés sociaux est née suite à la décision révolutionnaire du CNR. Par les Ordonnances des 4 et 19 octobre 1945, la nouvelle Sécu n'est pas gérée par le privé lucratif ni ... par l'Etat. La Sécu fut gérée par des représentants élus lors d'élections spécifiques.



La démocratie dans tous ses états (3)

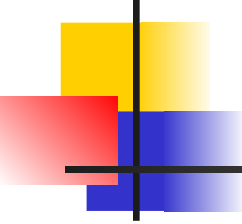
- Les ordonnances de 1967, le refus du gouvernement Rocard d'organiser les élections à la Sécurité sociale, puis la contre-réforme régressive de 1995 (Juppé) ont mis fin à la démocratie sociale. Il n'y a pas de progrès continu.
- Conclusion 1 : Une forme démocratique peut se développer mais elle peut aussi régresser. Il n'y a pas de progrès continu. Le rôle et l'action conscients des hommes et des femmes joue donc un rôle



La démocratie dans tous ses états (4)

- Conclusion 2 : L'éducation populaire tournée vers l'action (travail culturel pour une transformation sociale et politique pour que que tout citoyen soit acteur et auteur de sa propre vie) est donc un impératif catégorique.

Mille ans de soumission du peuple dans l'entreprise

- 
-
- Intervention de l'Etat dans l'économie sous Colbert, Loi Le Chapelier(1791), arrêt du Conseil d'Etat(1875) pour la notion de service public, Loi Waldeck-Rousseau sur le syndicalisme (1884), loi sur les associations (1901), avancées de 1936, 1945 (nationalisations du CNR), 1968, ont augmenté les droits sans la



La régression néolibérale

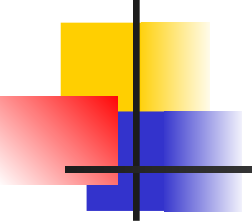
- Le néolibéralisme en général et l'ordolibéralisme en Europe ont organisé l'amenuisement régulier des droits des salariés avec les dogmes de «l'employabilité» et de «l'adaptabilité».

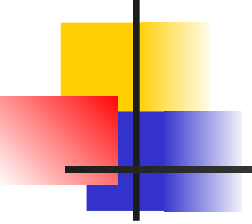
Denis Kessler (4 octobre 2007)

Adieu 1945, raccrochons notre pays au monde !

«Le modèle social français est le pur produit du Conseil National de la Résistance ... Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie. Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale,

Denis Kessler (Suite)

- 
- ... À y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ! »



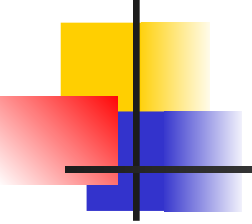
Comment sortir de la triple crise (3)

- Le débat est entre ceux qui veulent aller au bout de l'expérience néolibérale (processus de suppression de la démocratie et installation de l'austérité ad vitam), ceux qui croient en la possibilité de réformer le capitalisme en supprimant seulement le poids de la finance et ceux qui commencent à penser le changement de paradigme.



Les associations

- 2 millions de salariés en France, 8 % du total, 100 millions de salariés dans le monde, soit plus que les multinationales réunies. Ce n'est donc pas un secteur « anecdotique », mais substantiel (environ 10 % du PNB français), authentiquement alternatif, et qui vit sur un logiciel ouvert, débarrassé des paramètres et du



Les coopératives et les mutuelles (1)

- Le monde coopératif est présent à l'étranger, aux Etats-Unis, au Japon, au Brésil, en Chine ou en Inde, dans à peu près tous les secteurs, la pharmacie à l'énergie, l'agro-alimentaire, la banque, les assurances, ou le commerce.
- T. Jeantet :« L'économie sociale, une alternative au capitalisme » Editions Economica.
- La mutualité surtout développée en France.



Les coopératives et les mutuelles (2)

- Un homme, une voix
- La répartition égalitaire des profits
- Autonomie
- Dérive de ces structures liée principalement aux nouvelles règles: «concurrence libre et non faussée», « libre-échange »favorisant le privé lucratif.



Participations et intéressement(1)

- Aujourd'hui environ 8 millions de salariés, soit à peu près un tiers du total, mais seulement 11 % des entreprises de moins de 50 salariés (contre 92 % des plus de 500) bénéficient de ces systèmes les « intéressant » à la bonne marche de l'entreprise.



Participations et intéressement(2)

- Mais, en dehors de quelques rares cas particuliers, dont Eiffage où ils détiennent un tiers du capital et ont contribué à faire échec à un raid hostile de l'espagnol Sacyr, les sommes en jeu (12 Mds d'euro perçus en 2004) sont loin de constituer des minorités de blocage permettant de peser vraiment sur les décisions, ou de discuter d'égal à égal des choix des dirigeants

A qui doit aller la plus-value ?



- Dans le capitalisme, la Plus-Value va à la propriété lucrative et non à celui qui l'a produite.
- Pourquoi ne pas penser que l'ensemble de la Valeur-Ajoutée (et donc de la PV) devrait aller à ceux qui la produisent ?
- Pourquoi ne distribuerait-on pas chaque année des actions des entreprises aux salariés à la



Quelle alternative ? (1)

- Il faut travailler à une nouvelle théorie de la démocratie,
- pour une constituante,
- pour une sphère de constitution des libertés (école, services publics, protection sociale) qui permette de passer des libertés formelles aux libertés réelles.



Quelle alternative ? (2)

- Le mandat libre doit avoir une contrepartie en terme d'institutions légales de surveillance et d'intervention directe des travailleurs et citoyens.
- Le gouvernement doit avoir une mission fixée par une nouvelle Constitution.
- Les biens communs doivent être placés sous la protection de la population grâce à une nouvelle Constitution. La division du travail entre gouvernés et gouvernants doit être organisée pour permettre la réversibilité.



Quelle alternative ? (3)

- La sphère de constitution des libertés doit être dégagée du marché et répondre à une logique citoyenne.
- Principe de séparation entre la société civile de marché et la sphère de constitution des libertés.
- Rompre avec le point commun du capitalisme et du communisme soviétique (rapport entre sphères privée et publique !).



Quelle alternative ? (4)

- Hormis au moment du CNR pour la Sécu, la proposition a toujours été une gestion par le haut (par le capital ou par une gestion administrative) sauf à la marge (mouvements coopératif ou mutualiste).
- Retour aux idées révolutionnaires du CNR pour la Sécu ?



Quelle alternative ? (5)

- Nous proposons de rompre avec une gestion par le haut des services publics.
- Nous proposons de nommer les dirigeants des services publics par les structures législatives (et non exécutives) correspondantes.



Quelle alternative ? (6)

- Nous proposons de faire contrôler les services publics par des commissions ad hoc législatives.
- Nous proposons que les CA des Services Publics soient composés de 60% nommés par les structures législatives correspondantes.



Quelle alternative ? (7)

- Nous proposons que les représentants du personnel (avec statut type fonction publique) et des usagers (avec un statut nouveau) soient chacun élus lors d'une consultation démocratique et représenteront chacun 20% des sièges du CA des Services Publics.

vers un changement de paradigme pour l'entreprise ?



- Selon le processus proposé, les salariés deviendraient majoritaires dans les entreprises privées sauf si l'ancien propriétaire lucratif augmente ses parts en monnaie ou machines et matériels.
- On voit bien là que le verrou est d'ordre culturel : les processus d'exploitation et de domination sont-ils normaux et naturels ?



Comment agir ?

- Toute transformation sociale et politique est toujours précédée d'une nouvelle hégémonie culturelle (Gramsci).
- L'éducation populaire tournée vers l'action est un processus culturel visant à une transformation sociale et politique pour que chaque citoyen soit acteur et surtout auteur de sa propre vie



Mes livres

- Néolibéralisme et crise de la dette
- Contre les prédateurs de la santé
- Retraites: l'alternative cachée
- Laïcité: plus de liberté pour tous
- Penser la République sociale pour le XXIème siècle (2 tomes avec la proposition de la socialisation progressive des entreprises)
- Pour en finir avec le trou de la Sécu, penser la Protection sociale au XXIème siècle

Journal d'en-debatte!

Vous pouvez nous contacter

- www.reseaueducationpopulaire.info
notre outil d'éducation populaire
- www.gaucherepublicaine.org
notre journal d'actualité
- [bernard.teper@
reseaueducationpopulaire.info](mailto:bernard.teper@reseaueducationpopulaire.info)
- **0608104452**